



4200, boulevard Saint-Laurent  
Bureau 503  
Montréal (Quebec) H2W 2R2  
Tél.: (514) 845-4418  
Télec.: (514) 845-5498  
Courriel: [fondsbell@ipf.ca](mailto:fondsbell@ipf.ca)  
[www.fondsbell.ca](http://www.fondsbell.ca)

2 Carlton St., Suite 1709  
Toronto, Ontario M5B 1J3  
Tel.: (416) 977-8154  
Fax: (416) 977-0694  
e-mail: [bellfund@ipf.ca](mailto:bellfund@ipf.ca)  
[www.bellfund.ca](http://www.bellfund.ca)

Publication immédiate

## "City Speaks" couronné grand gagnant du Grand Prix Formule i du Fonds Bell

Montréal, le 25 octobre 2005 - C'est le projet **City Speaks** de **Ghassan Fayad** et **Mat Donnelly** qui a remporté le Grand Prix Formule i organisé par le Fonds de la radiodiffusion et des nouveaux médias de Bell en collaboration avec le Festival du nouveau cinéma. La cinquième édition de ce concours annuel dédié à la relève en nouveaux média s'est tenue le 18 octobre dernier dans le cadre d'*OPEN SOURCE: Les rencontres de la création*, volet événementiel du Festival du nouveau cinéma.

**City Speaks** est un jeu collectif de poésie magnétique dont les mots sont issus du langage de la ville, soit ses pancartes, ses enseignes, ses affiches, ou ses murs. "*Le jury a été impressionné tant par le concept que par son adaptabilité*," confie Claire Dion, directrice générale adjointe du Fonds de la radiodiffusion et des nouveaux médias de Bell. "*City Speaks est un projet ludique porteur d'un énorme potentiel de diffusion*."

À partir d'une banque de mots mise à leur disposition, les visiteurs de **City Speaks** peuvent manipuler les pièces pour former des phrases ou lire celles des autres. "*Nous invitons les internautes saturés de mots et de typographies à faire parler les centres urbains à leur façon*", explique Ghassan Fayad, un des concepteurs du projet.

Le *Grand Prix* est accompagné d'une bourse de 5 000 \$ qui a été remise aux gagnants par madame Claire Dion. Messieurs Fayad et Donnelly remportent également le *Prix Vidéographe*, constitué d'un accès aux équipements, aux ressources et services techniques d'une valeur de 5 000 \$, ainsi qu'un forfait de service-conseil d'une valeur pouvant atteindre 5000\$ offert par Fjord Marketing interactif+technologie, filiale du groupe Cossette

Le jury était cette année composé de **Jacques Labelle** (associé directeur, Ricochet Création), juré "marketing"; **Véronique Marino** (directrice du programme en médias interactifs et du LPI de l'INIS), jurée interactivité; **Sophie Malouin** (scénariste et réalisatrice web), jurée création; et **Éric Giguère** (chef divisionnaire adjoint, événements et diffusion IP, Sympatico) juré technologie. **Jean-Philippe Marin** a quant à lui accompagné les projets finalistes dans la préparation de leur « pitch » et dans l'évaluation des commentaires des internautes recueillis durant la période des essais libres.

Le Prix du public a été remis à **Brett Gaylor** pour son projet **Open Source Cinema**. Projet web documentaire voué à la création de films par le biais de moyens issus des logiciels gratuits et de culture libre, l'objectif d'**Open Source Cinema** est de faciliter la collaboration entre cinéastes via Internet, menant à la création d'œuvres cinématographiques composées d'images partagées qui sont disponibles en ligne. M. Gaylor s'est vu remettre le *Prix Interactive Screen* offert par l'Institut des nouveaux médias de Banff. D'une valeur de

2000 \$, ce prix couvre les frais de participation, de voyage et de séjour à cet atelier-conférence international.

Le Fonds Bell est heureux de s'associer au Festival du nouveau cinéma de Montréal, au Vidéographe et à l'Institut des nouveaux médias de Banff pour cet événement qui met en vedette le talent et le savoir-faire de jeunes professionnels de l'industrie des nouveaux médias. Nous tenons à féliciter tous les candidats qui ont présenté leur projet en public et nous encourageons tous les concepteurs, qui ont participé à l'exercice, à poursuivre leur démarche.

Le Fonds de la radiodiffusion et des nouveaux médias de Bell reçoit des contributions annuelles de près de 5 millions \$ de Bell ExpressVu à titre de contributions des entreprises de radiodiffusion (EDR) à l'industrie canadienne. En plus, le Programme d'aide au développement est possible grâce à un don de 10 millions \$ provenant des bénéfices tangibles de BCE-CTV. Le Fonds Bell est une corporation à but non-lucratif dirigée par un conseil d'administration indépendant dont les membres représentent différents secteurs de l'industrie canadienne de la télévision et des nouveaux médias. Le Fonds de la radiodiffusion et des nouveaux médias de Bell est administré par le Fonds indépendant de production.

- 30 -

Pour information : Claire Dion  
Tél : 514-845-4418  
[fondsbell@ipf.ca](mailto:fondsbell@ipf.ca)  
[www.fondsbell.ca](http://www.fondsbell.ca)